



MODALITES ACCOMPAGNEMENTS AUX EXAMENS PRATIQUES ET THEORIQUES

Examens théoriques (auto et moto) :

Le candidat réserve seul sa place d'examens sur le site de l'opérateur de son choix et s'y rend par ses propres moyens. Nous pouvons aider à la réservation de la place si nécessaire.
L'élève doit se munir de sa pièce d'identité et de sa convocation.

Examen pratique moto :

Les candidats ont rendez-vous à l'agence et se rendent en moto au centre d'examen accompagné de leur formateur(trice) 30 minutes à l'avance. L'enseignant(e) reste avec les élèves jusqu'au passage de l'épreuve que ce soit plateau ou circulation.

Le retour de l'examen se fait également avec l'auto-école.

L'élève doit se munir de sa pièce d'identité.

Examen pratique Voiture :

Les candidats se rendent généralement seul au centre d'examen 30 minutes avant l'heure de leur convocation. Il se peut que nous amenions les élèves en cas d'handicap, horaires de convocation tardif ou encore en fonction de l'enseignant(e) se rendant en examen ce jour-là.

Pour le retour, les candidats sont libres de nous attendre ou de rentrer seul.

L'élève doit se munir de sa pièce d'identité.